

Le Plan Climat Air Energie Territorial

Qu'est que c'est?



L'essentiel à connaître sur le PCAET

Plan climat Air Energie Territorial

Le Pays de la Jeune Loire et ses 5 Communautés de Communes membres se sont engagés dans l'élaboration d'un Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

Un PCAET, mais qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique. Le **PCAET** a pour enjeu d'anticiper la fracture énergétique et d'enclencher un changement de modèle économique et sociétal permettant globalement de préserver les ressources.

Il a aussi pour objectif d'anticiper les effets de l'évolution du climat et de s'en prémunir. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la mobilité, l'habitat, les déchets, l'urbanisme, les activités agricoles et les activités industrielles.

Il aborde les thématiques suivantes :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- L'adaptation au changement climatique
- La sobriété énergétique
- La qualité de l'air
- Le développement des énergies renouvelables

PLAN

Planification stratégique et opérationnelle

Durée : 6 ans

CLIMAT

Limiter les émissions de gaz à effet de serre

Adapter le territoire au changement climatique et réduire notre vulnérabilité

AIR

Réduire les émissions de polluants atmosphériques

Améliorer la qualité de l'air pour notre santé

ÉNERGIE

Devenir sobre et efficace dans les consommations d'énergie

Favoriser les énergies renouvelables

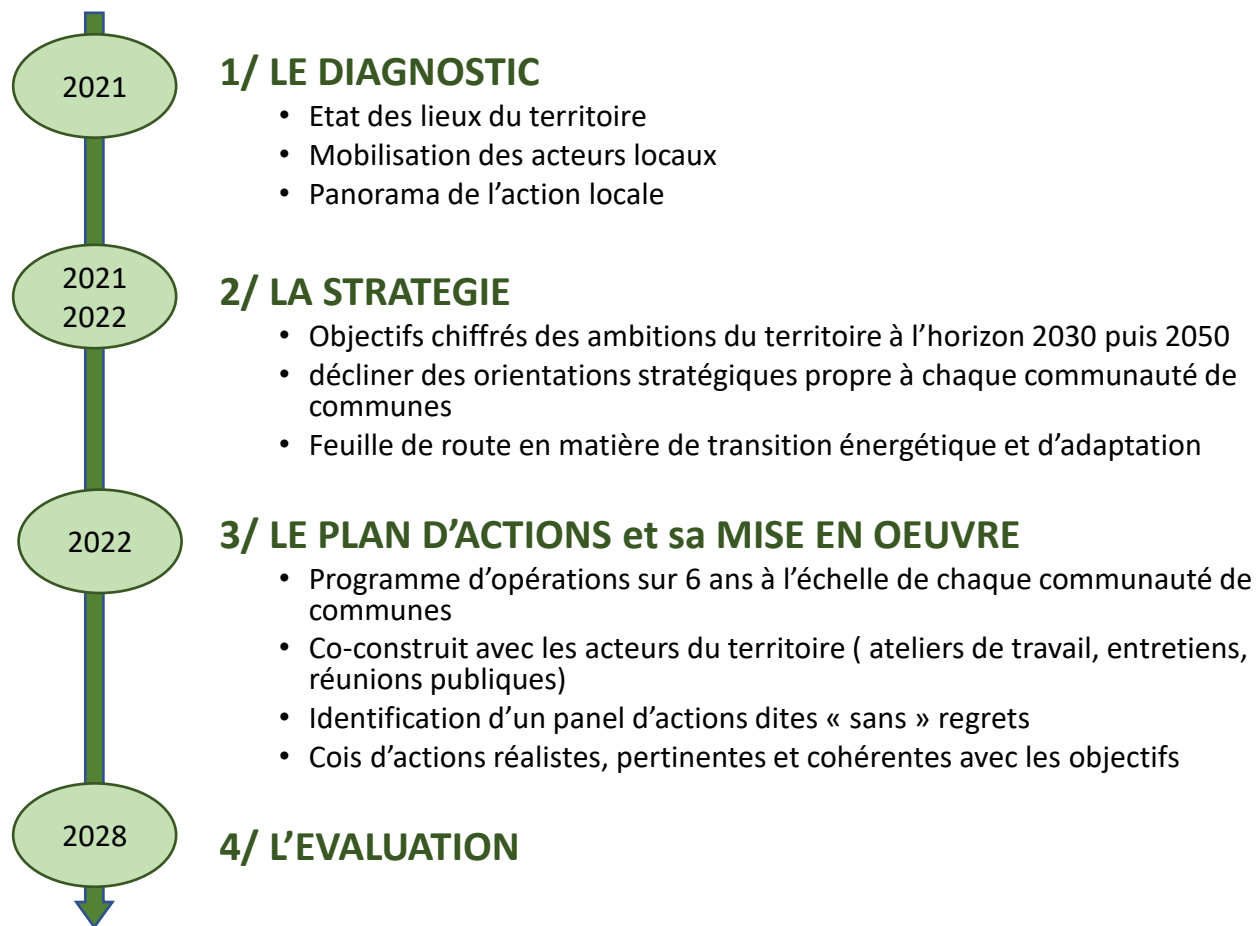
TERRITORIAL

Impliquer les élus, les agents territoriaux et tous les acteurs socio-économiques du territoire

Faire de la transition énergétique un projet de territoire



Les étapes de conception d'un PCAET



Où en sommes nous ?

Le **diagnostic** s'est déroulé de décembre 2020 à septembre 2021. Il a permis de prendre une photo à un instant T à l'échelle de chaque communauté de communes (Sucs, Marches du Velay - Rochebaron, Loire Semène, Pays de Montfaucon, Haut Lignon). De façon plus précise, le diagnostic a permis de déterminer :

- La consommation d'énergie : logement, transport, industrie
- La production d'énergies renouvelables : bois, hydroélectricité, géothermie, solaire
- Les sources d'émission de gaz à effet de serre : transport, logement, déchets...
- Les émissions de polluants atmosphériques : particules fines, COV...
- La vulnérabilité du territoire face au changement climatique

Aujourd'hui le PCAET entre dans la phase d'élaboration de **la stratégie**.

